

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE SAINT-JUST-DE-CLAIX
Lieu-dit : "Valensole-Sud"
Section ZI - Parcelles n°162 et 183

Aménagement "ZAE Clairivaux II"

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Etat des lieux en novembre 2020, complété en septembre 2024

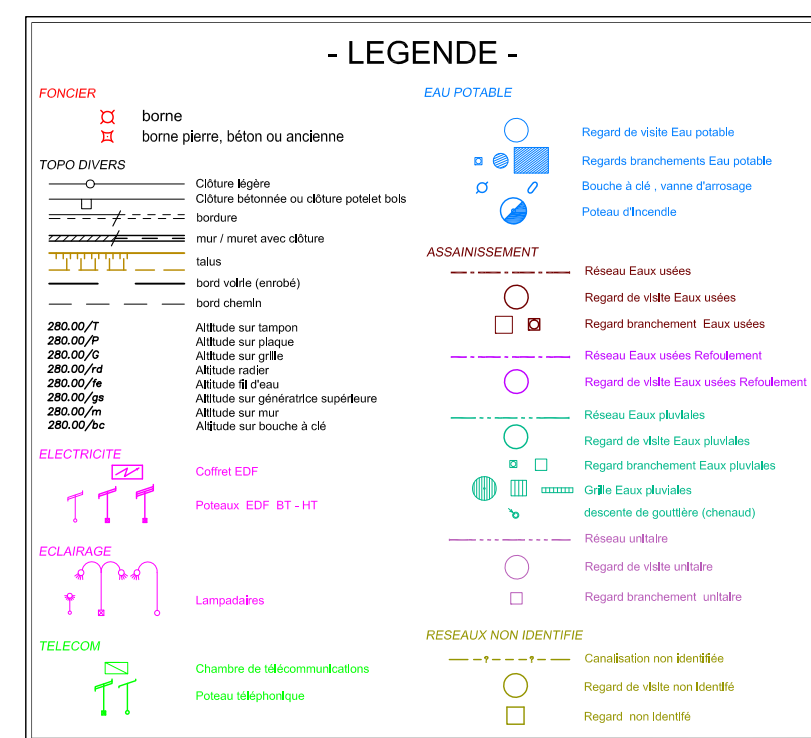
Maître d'Ouvrage:

Maîtres d'Oeuvres:



Echelle: 1/500	
Système planimétrique	Coordonnées locales
Géoréférencement	RGF93, CC45 par levé GPS Téria
Système altimétrique	Rattaché au système IGN69 (NGF) par levé GPS

	NATURE	Date	Indice
SG25-18759_PA3.dwg	Plan Topographique	22/09/2025	L.T.



Limite définie par le document d'urbanisme d'1390 établi le 04/11/1983 par la SCP BOSSAN et MOURARET GÉOMÈTRE-EXPERTS à SAINT-MARCELIN (Dossier n°1232)
Limite définie par le plan de bornage établi le 12/11/2003 par M. Guy PERAZZO, Géomètre-Expert à PONT-EN-ROYANS (Dossier n°2319 indice a)
Limite définie par le plan de bornage du lot n°6 établi en mars 2004 par l'EURL PERAZZO GEOMETRE, Géomètre-Expert à PONT-EN-ROYANS (Dossier n°24032D indice a)
Limite définie par le plan de bornage et de division établi le 11/08/2011, par le cabinet GeoConsult, Géomètre-Expert à SAINT-MARCELIN (Dossier n°SM169.10)
Limite définie par le plan de bornage par division foncière établi le 09/10/2013, par la SAS SINTÈGRA (Dossier n°SG1302780 indice DIV2)
Limite définie par le plan de division établi le 16/09/2021 par la SCP BONIN FAVIER, Géomètres-Experts à VILLARDE-LANS (Référéncé 8840_DIV)

Image cadastrale

résultant d'une application du plan cadastral et ne pouvant pas être considérée comme étant limite de propriété.

Le Géomètre-Expert décline en archive des éléments numériques complémentaires de repérage des limites.

Les données des fichiers informatiques qui peuvent accompagner les tracés livrés contiennent des informations codées-géchées non vérifiables. Seuls les éléments figurant sur ce tracé livré engagent leur responsabilité.

